

## **Déclaration liminaire de la cgt- FORCE OUVRIERE**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CSE

Permettez moi tout d'abord de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année qui commence, hélas, sous de bien mauvais auspices.

Face aux tragiques événements que nous venons de vivre, je voudrais rappeler, au nom de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE, un certain nombre de choses.

Tout d'abord, Force Ouvrière a dénoncé et continuera à dénoncer avec force les actes barbares commis dans les locaux de Charlie Hebdo, à Montrouge et dans le super marché de la Porte de Vincennes

Elle a apporté et continuera à apporter son soutien et à exprimer sa solidarité aux proches des victimes et à l'ensemble de la rédaction de Charlie Hebdo.

Elle a rappelé et continuera à rappeler que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des libertés démocratiques fondamentales.

Elle a également salué la mémoire des fonctionnaires de police tombés sous les balles des terroristes alors qu'ils accomplissaient leur devoir.

Oui les millions de citoyens qui se sont exprimés sous les formes les plus diverses ces derniers jours ont eu raison de mettre en avant la nécessité de défendre la République, la laïcité et les libertés démocratiques.

A ce propos, j'aimerais rappeler qu'un des fondements de notre République, c'est l'existence de services publics qui soient porteurs de valeurs d'égalité, de neutralité, de laïcité, de continuité mais aussi de proximité.

Or aujourd'hui on assiste à un démantèlement des services publics et, pour le justifier, l'argument avancé est toujours celui de la dette publique, du déficit budgétaire, de la dépense publique. 400.000 emplois publics détruits entre 2007 et 2014, loin de conduire à des économies ont aggravé les inégalités.

FORCE OUVRIERE n'a cessé d'alerter les gouvernements successifs et les parlementaires : cet abandon de l'Etat engendre déjà des zones sans contrôle, des zones de « non droit » faute d'instruction des dossiers, et une incapacité de la puissance publique à répondre aux besoins locaux notamment en matière sociale, de santé ou d'éducation.

Lors du dernier CSE de l'année 2014, nous vous avons à nouveau alerté sur les conséquences qu'allait entraîner le redéploiement dans l'Education prioritaire.

Nous vous avons expliqué que nos collègues refusaient l'amputation de moyens pour les établissements qui découle de leur retrait de la carte de l'éducation prioritaire.

Les réponses du ministère, hélas, ne sont pas à la hauteur des demandes.

Cela ne fait que renforcer nos inquiétudes sur les conditions de préparation de la rentrée prochaine. D'une part l'augmentation des effectifs des élèves ne sera une fois encore pas compensée par le nombre d'enseignants effectivement dans les classes. D'autre part la réforme de l'allocation des moyens pour la DHG des collègues, s'inscrit dans une logique d'autonomie renforcée et de concurrence entre les établissements, dans un contexte de restrictions budgétaires.

.../...



Aujourd'hui, certains voudraient faire porter une part de la responsabilité de événements tragiques de ces derniers jours sur l'école. Il s'agirait, je cite, « d'une défaite éducative qui nous implique tous. ».

Nous ne pouvons pas l'accepter.

Les réformes récentes ont dégradé la confiance et aggravé les conditions de travail des personnels. L'école manque de postes et se débat dans une accumulation de mesures prises en application de la loi de refondation de l'école, expression dans l'Education nationale de la politique de rigueur et d'austérité.

Cette politique concentrée notamment dans le pacte de responsabilité et le projet de loi Macron assaille tous les services publics et doit être remise en cause.

C'est pourquoi, après le rassemblement national du 16 décembre, le congrès confédéral de la confédération Force Ouvrière (du 2 au 7 février à Tours) discutera d'une initiative de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale pour faire barrage à la rigueur et l'austérité que subissent tous les salariés.

Lundi 12 janvier, Madame la Ministre a réuni les représentants des organisations syndicales pour discuter de la situation et « mobiliser l'école pour les valeurs de la République ».

A cette occasion, la FNEC FP-FO a rappelé notamment que la réforme de l'éducation prioritaire qui se combine avec les mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée, la poursuite de la désastreuse réforme des rythmes scolaires, les modifications apportées aux statuts des personnels, la régionalisation de la carte des formations professionnelles et de l'orientation scolaire, la substitution de l'apprentissage à la voie professionnelle de l'enseignement public restent autant de mesures qu'il faut remettre en cause pour rétablir l'école de la République qui, en aucun cas, ne doit devenir l'école des territoires.

La FNEC FP FO a également rappelé qu'il était indispensable de revenir à un strict respect de la laïcité institutionnelle, ce qui signifie que ni l'enseignement des religions, ni les représentants des religions n'ont leur place à l'école.

De la même manière les responsabilités des parents et les responsabilités de l'école sont distinctes, et il faut respecter cette distinction.

Et, puisque nous parlons de laïcité, citons les propos tenus par Gérard Biard, rédacteur en chef de Charlie Hebdo dans son éditorial :

**« Les outils pour résoudre les problèmes géopolitiques et sociaux existent mais ils sont inopérants s'il en manque un : la laïcité. »**

***Pas la laïcité positive, pas la laïcité inclusive, pas la laïcité je ne sais quoi, la laïcité point final. »***

Pour FORCE OUVRIERE, l'école laïque ce n'est pas l'école d'Etat, c'est l'école qui prépare au libre examen, c'est l'école qui instruit qui, au sens littéral du terme, signifie « mettre debout » ou, pour reprendre les termes de Jacques MUGLIONI « c'est le lieu où l'on apprend ce qu'on ignore pour pouvoir, le moment venu, se passer de maître. »

Mais, pour préparer au « libre examen », pour mettre debout les élèves qui leur sont confiés, pour leur permettre de se passer de maître, les enseignants ont besoin de la plus large indépendance et de leur liberté pédagogique.

Cette indépendance, cette liberté pédagogique des enseignants, elles sont aujourd'hui encore inscrites dans leurs statuts nationaux de fonctionnaires d'Etat qui les mettent à l'abri des pressions d'où qu'elles viennent, qu'elles soient politiques, religieuses, économiques, associatives ou parentales.

Et à FORCE OUVRIERE nous entendons bien qu'il en soit toujours ainsi.

Je vous remercie.